

Termes de référence pour la réalisation d'un guide d'intervention auprès des acteurs concernés par la violence économique

1. Contexte

La violence de genre constitue une atteinte grave aux droits fondamentaux des femmes, à leur dignité, à leur intégrité physique et mentale et à leur droit à la sécurité. Elle a de lourdes conséquences sur leur santé physique et mentale et sur celle des enfants témoins, engendre d'énormes coûts directs et indirects pour les victimes, les employeurs et le secteur public en termes de santé, de police, de frais juridiques et associés, ainsi qu'en pertes de salaires et de productivité.

La 2eme enquête nationale sur la violence à l'encontre des femmes et des hommes réalisée par le HCP en 2019 fait apparaître la persistance de sa forte prévalence (avec un pourcentage de 57,1%, de femmes qui ont subi au moins un acte de violence durant les 12 derniers mois précédant l'enquête, et dont 14,3% ont subi une violence économique) mais aussi sa faible dénonciation parmi les victimes

Si les gouvernements successifs ont essayé d'apporter des éléments de réponses en termes d'adhésion aux conventions internationales, d'élaboration de stratégies et de réformes législatives, ces initiatives n'ont pas eu d'impact significatif sur la réduction des effets de cette violation grave des droits des femmes qui continue à être banalisée par les citoyen-ne-s qui continuent à l'accepter socialement et qui ignorent jusqu'à l'existence de lois qui s'y rattachent. La crise sanitaire du COVID 19 et la mise en place de mesures d'urgence par les autorités publiques confinant la population a d'une part accentué la vulnérabilité des femmes face aux violences dont elles sont victimes quotidiennement, et révélé d'autre part le recourt fréquent à la violence économique comme mesure de contrôle et de domination des femmes par le conjoint ou par un autre membre de la famille.

L'association « IPDF » intervient sur la violence basée sur le genre depuis plus de 20 ans. Son expérience en la matière lui a permis de comprendre et, par conséquent, de réagir sur la problématique de la VBG en prenant en considération le lien corrélatif entre la violence à l'égard des femmes et la pauvreté.

En 2009 et dans le cadre du programme de lutte contre la précarité de l'Initiative nationale du développement humain (INDH), le Centre Batha a été créé et donné en gestion à l'IPDF. Il bénéficie d'un partenariat multipartite réunissant autour de l'IPDF aussi bien les acteurs publics directement concernés que des ONG nationales en qualité de partenaires stratégiques du projet.

le centre multifonctionnel « Batha » pour l'autonomisation des femmes, qui accueille approximativement 1000 femmes usagères par an a pu développer une approche féministe globale. Cette approche holistique aborde la problématique de la violence basée sur le genre et l'objectif d'autonomisation sous tous les angles. Toutes les dimensions, individuelle, sociale, culturelle et économique de la violence sont prises en compte. La femme est au centre de l'intervention.

La globalité et la polyvalence résident autant dans la capacité d'une première approche large des problèmes exprimés, que dans l'aptitude du Centre à ouvrir des services spécialisés permettant de répondre dans un même lieu à une multitude de facettes de la vie des femmes

Dans une logique de suivi de la mise en œuvre de cette approche, IPDF/centre Batha a signé une convention de partenariat avec l'UNFPA autour des contributions aux résultats suivant :

1. Résultat(s) de l'UNDAF : Outcome/Effet 5: Les politiques publiques et les stratégies nationales assurent la réduction des inégalités socio-économiques et de genre. Produits 5.1 et 5.3
2. Produit(s) du programme attendu : Effet du Programme Pays UNFPA /Outcome 2: Egalité de Genre et autonomisation des femmes. Output 3 : Le plaidoyer pour prévenir la violence fondée sur le genre, y compris le mariage précoce, et la promotion des droits reproductifs des femmes et des filles en particulier les plus marginalisées

Dans le cadre de ce même projet ,Le centre multifonctionnel Batha pour l'autonomisation des femmes a pu constater, sur la base des déclarations des femmes reçues en 2020/2021, qu'outre et au-delà des coups portés (violence physique), des insultes (violence psychologique), du viol conjugal (violence sexuelle), la perte totale d'indépendance financière participe au système d'emprise dans lequel les femmes touchées ont été enfermées. Afin de mieux appréhender ce problème, il a réalisé un rapport socio juridique préliminaire sur la violence économique, ce qui lui a permis d'identifier quelques pistes de travail qu'il aimerait exploiter en vue de la réalisation d'un **guide d'intervention auprès des acteurs concernés par la violence économique.**

2. Objet de la mission :

Cette activité qui consiste à produire un guide d'intervention auprès des acteurs concernés par la violence économique s'inscrit dans la continuité :

- des travaux notamment le rapport analytique sociologique et juridique sur cette forme de violence réalisé en 2020 et 2021 et qui ont révélé la forte prévalence de la violence économique à l'égard des usagers du Centre Batha ;
- de 2 tables rondes qui devraient permettre une meilleure connaissance de la violence économique sur la base de l'identification de nouveaux acteurs concernés par cette forme de violence de genre,

3. Objectifs

En capitalisant entre autres sur les travaux des tables rondes, le guide devrait permettre de :

- Définir la violence économique et ses concepts clés.
- Identifier les différents acteurs concernés par les violences économiques et leurs rôles.
- Définir les modalités d'intervention auprès de ces acteurs.

4. Résultats attendus :

- Les rôles des acteurs ont été identifiés, les modalités d'intervention ont été définies
- IPDF et partenaires se sont appropriés le guide et l'utilisent dans leur intervention auprès des victimes survivantes.

5. Déroulement de la consultation

La consultation, se déroulera selon les étapes suivantes :

- 1) Elaboration d'une revue analytique de la littérature couvrant l'ensemble de la documentation pertinente (rapports IPDF, modélisation Centre Batha, rapport ONU et institutions nationales sur la VBG, impact COVID19 d'un point de vue genre, expériences et bonnes pratiques dans le domaine, etc.
- 2) Identification des obstacles à l'autonomisation des FVV économiques.
- 3) Participation aux deux Tables Rondes qui seront organisées autour de la violence économique.
- 4) Identification de l'existant en termes d'appui et de prise en charge de cette forme de violence
- 5) Identification des acteurs concernés par la violence économique, de leur rôles et de la manière de les aborder

6. Produits Livrables

- Une Note méthodologique validée par le comité de suivi précisant les outils de travail et l'échéancier des actions.
- Un rapport préliminaire validé par le comité de suivi.
- Un rapport final validé par le comité de suivi en arabe et en français accompagné d'une présentation Power Point des principaux résultats dans les deux langues.

7. Profil de le/la consultant-e

Le/la Consultant-e ou bureau d'étude ayant les compétences et les expériences liées au domaine de la prestation :

- Diplôme universitaire en sciences sociales (bac+5).
- Expérience avérée dans la formulation de guides et de kit relatifs à la prise en charge de la VBG.
- Maîtrise de la rédaction en arabe et en français.

8. Critères d'évaluation

L'évaluation des candidatures se fera sur la base de la grille suivante :

Critères
1. Diplômes et formations
2. Connaissances et expériences liées à la formulation de guides et de kit relatifs à la prise en charge de la VBG.
3. compréhension de la mission
4. compréhension théorique
5. compréhension utilisation et interprétation des concepts clés sur la base d'un référentiel universel des droits des femmes
6. Adéquation de la démarche proposée avec le mandat

7. Niveau de conformité entre la démarche proposée et l'approche globale et intersectionnelle du centre Batha
8. Prévision de stratégies et actions concrètes pour mieux comprendre, prévenir et atténuer les dynamiques de violence domestique reliées aux projets en autonomisation économique des femmes
9. Disponibilité et conformité du plan de travail avec les attentes et délais fixés par le partenaire financier et technique
10. niveau de participation des parties prenantes
11. maîtrise des deux langues de travail

9. Dossier de candidature

Le/la candidate- intéressé-e est invité-e à envoyer un dossier de candidature à l'adresse mail suivante avant le 15 juin 2022. ipdf2@yahoo.fr

Le dossier doit contenir :

- Un curriculum vitae mentionnant les références et les contacts des expériences similaires.
- Une note méthodologique détaillée avec un échéancier des actions.
- Une proposition financière sur la base de H/F- jour pour une durée maximale de 10 jours